RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE ET DE GESTION SUR L'EXERCICE 2020 & PERSPECTIVES 2021

Conformément à l'article R.1411-7 du code général des Collectivités Territoriales, La Crau Energies Vertes a réalisé le présent rapport annuel sur la délégation de service public dont elle est titulaire.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

Valorisation Energétique du BIOGAZ Du Centre de Stockage de Déchets La Crau

1. Cadre général de la D.S.P.

1.1. Caractéristiques principales du contrat

Par convention n° 12/024 en date du 24/01/2012, la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole, devenue la Métropole d'Aix-Marseille Provence, a confié au groupement solidaire d'entreprises constitué des sociétés Verdesis France (devenue Dalkia Biogaz) et GRS Valtech, auquel s'est substituée de plein droit la société La Crau Energies Vertes, la valorisation énergétique du biogaz du centre de stockage de déchets de La Crau, y compris l'entretien et le réglage du réseau de biogaz et le traitement des lixiviats.

Par deux avenants, respectivement notifiés au délégataire le 4 mars 2015 et le 10 juillet 2017, certaines modalités d'exécution de la convention précitée ont été modifiées.

1.2. Faits marquants de l'exercice 2020

La production électrique s'élève à 27 813 MWh au 31 décembre 2020 versus 26 091 MWh en 2019, soit une augmentation d'environ + 7% par rapport à l'année dernière. Cette hausse s'explique notamment par :

- une meilleure disponibilité globale de la centrale, et en conséquence une meilleure valorisation du biogaz (+ 8% en volume versus 2019) ;
- une production 2019 fortement impactée par la panne majeure des moteurs issue d'un problème de filtration du biogaz ;

Des travaux d'amélioration du réseau de biogaz, ainsi que ceux relatifs à l'amélioration du fonctionnement général du site (rénovation du système d'éclairage, réfection du réseau de communication, acquisition du chromatographe…) ont été effectués courant l'année 2020.

Les améliorations réalisées sur la partie Nucléos ont permis au site d'avoir un traitement de lixiviats 100% opérationnel en 2020.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

Les comptes financiers 2020 ont été soumis aux Commissaires aux Comptes, le Cabinet KPMG, et n'ont pas fait l'objet, à ce jour, d'observations de leur part.

2. Compte rendu technique

L'installation de valorisation du biogaz La Crau Energies Vertes a été raccordée au réseau ENEDIS le 21 mars 2014. L'exploitation de l'installation a démarré le 1er juin 2014. L'année 2020 est donc la sixième année pleine en exploitation.

Données	2017	2018	2019	2020
Production d'électricité nette (MWh)	33.064	28.516	26.091	27.813
Production thermique (MWhth)	31.700	28.067	23.129	22.694
Volume valorisé (Nm³)	22.568.654	18.552.192	16.831.104	18.190.021
Taux moyen CH4 (%)	35%	41%	42%	39%
Disponibilité globale (%)	96%	93%	88%	91%
Temps d'arrêts (h)	318	637	1 030	806
Efficacité énergétique - V (%)	85%	78%	74%	75%
Rendement global de l'installation (%)	82%	75%	70%	70%
Volume lixiviats traités (m³)	6821	3409	7091	6462
Quantité de boues évacuées (tonnes)	39,5	29,32	33,64	18,8
Consommation soutirage (MWh)	1111	908	926	846

3. Compte rendu financier

3.1. Politique tarifaire

Conformément à l'arrêté ministériel du 19 mai 2011 applicable à l'unité de valorisation électrique du biogaz, le tarif de base et la prime à l'efficacité énergétique ont été actualisés selon les formules de révision associées et l'évolution des indices économiques qui les composent.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

3.2. Détail sur la formation du Chiffre d'Affaires

L'intégralité des recettes liées à la production d'énergie (électricité et chaleur) sur l'exercice 2020 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Période	Recettes Electricité (€ HT)	Recettes Chaleur (€ HT)	Régul PEE (€ HT)	Chiffre d'affaires 2020 (€ HT)
janv-20	199 125	98 072	558	297 755
févr-20	223 302	109 980		333 281
mars-20	250 144	123 200		373 344
avr-20	230 646	113 597		344 242
mai-20	250 208	123 231		373 439
juin-20	39 844	19 624		59 469
juil-20	208 482	102 681		311 163
août-20	180 353	88 827		269 180
sept-20	207 941	102 414		310 355
oct-20	226 520	111 564		338 084
nov-20	218 751	107 743		326 495
déc-20	215 326	106 057		321 383
TOTAL 2020	**2 450 642**	**1 206 989**	**558**	**3 658 189**

La régularisation PEE concerne les recettes chaleur sur les mois de novembre et de décembre 2019 réellement facturées en début 2020 (93.058 €), déduction faite des provisions de recettes chaleur passées à fin 2019 (92.500 €).

3.3. Ressources humaines

3.3.1. Organisation générale

L'organisation générale des ressources humaines n'a pas évolué au cours de l'exercice 2020.

3.3.2. Organisation opérationnelle

En 2020, l'organisation opérationnelle n'a pas connu d'évolution, 3 techniciens à temps plein sont rattachés à ce site (cf. §4.2. Compte de Résultat - Conduite et gestion administrative).

3.3.3. Fonctions supports

Les fonctions supports sont restées les mêmes que lors du précédent exercice et sont facturées à hauteur de 3% du total du chiffre d'affaires annuel issu de la vente d'énergie.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

3.4. Suivi du patrimoine

3.4.1. Immobilisations

Le tableau ci-dessous indique les variations de l'année 2020 :

	01/01/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Valeur Brute des Immobilisations (€)	9 820 786	79 667	0	9 900 454

La variation des immobilisations correspond principalement à l'acquisition de la chromatographie pour 32.153 € et aux divers travaux d'amélioration du fonctionnement général du site (rénovation du système d'éclairage, réfection du réseau de communication…) pour 47.514 €.

3.4.2. Variation du patrimoine

En 2020, le patrimoine n'a pas subi d'évolution significative, hors amortissement comptable des immobilisations.

3.4.3. Programme d'investissement

Il n'est pas prévu d'investissements majeurs dans le cadre de cette délégation, l'essentiel ayant été constitué lors de la construction de la centrale.

Il convient de relever que la plupart des travaux d'entretien du réseau de dégazage ou de collecte des lixiviats du site constituent des charges d'exploitation.

3.4.4. Recherche et Développement

Aucune dépense éligible au titre de la Recherche et du Développement n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

4. Economie de la délégation

Le bilan et le compte de résultat de La Crau Energies Vertes sont les suivants.

4.1. Bilan

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

La Crau Energies Vertes - Bilan en €		
ACTIF	**31/12/2020**	**31/12/2019**
Immobilisations corporelles (nettes)	5 664 328	6 268 772
Total actif immobilisé	***5 664 328***	***6 268 772***
Stock	115 781	81 860
Clients et comptes rattachés	429 126	141 441
Autres créances	189 722	158 761
Disponibilités	0	0
Charges constatées d'avance	72 597	52 488
Total actif circulant	***807 227***	***434 550***
TOTAL ACTIF	**6 471 555**	**6 703 322**

PASSIF	**31/12/2020**	**31/12/2019**
Capital social	300 000	300 000
Réserve légale	30 000	30 000
Report à nouveau	98 810	2 373
Résultat de l'exercice	836 996	1 096 436
Total capitaux propres	***1 265 805***	***1 428 810***
Provisions pour risques et charges	0	0
Total provisions	***0***	***0***
Emprunts et dettes financières diverses	4 470 632	3 549 994
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	645 724	508 480
Dettes fiscales et sociales	3 094	5 931
Autres dettes	86 300	1 210 107
Total dettes	***5 205 749***	***5 274 512***
TOTAL PASSIF	**6 471 555**	**6 703 322**

4.1.1. Immobilisations corporelles (nettes)

La variation de - 604 444 € des immobilisations corporelles nettes entre 2020 et 2019 correspond :

- à la dotation aux amortissements des actifs immobilisés pour - 684 111 € (cf. § 4.2. Compte de Résultat - Dotations aux amortissements des immobilisations) ;
- et, à l'augmentation de la base des immobilisations au cours de l'exercice 2020 pour + 79 667 € (cf. § 3.4.1. Immobilisations).

4.1.2. Stock

Le stock est valorisé à un montant de 115 781 € à fin 2020 versus 81 860 € à fin 2019. Le détail des stocks au 31.12.2020 est le suivant :

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

Description	Fournisseur	Prix U.	Quantité 2020	Montant Total 2020
Bague racleuse	Clarke	66,98 €	7	468,86 €
Glycol Coolelf supra	Clarke	1,81 €	1500	2 715,00 €
Huile moteur	Q8	1,77 €	1000	1 770,00 €
Puit de bougie	Clarke	42,83 €	1	42,83 €
Appareil delta T intercooler et reniflard	Clarke	675,86 €	2	1 351,72 €
Axe de piston S4	Clarke	84,85 €	3	254,55 €
Bande joint échangeur fumée	Clarke	16,51 €	1	16,51 €
Bielle S4	Clarke	1 019,59 €	3	3 058,77 €
Bobine d'allumage	Clarke	117,35 €	1	117,35 €
Bobine d'allumage	Clarke	112,02 €	1	112,02 €
Bougie S4 (par 4)	Clarke	1 705,42 €	27	46 046,34 €
Bypass turbo	Clarke	986,67 €	1	986,67 €
Carte automate AI 4622	Clarke	170,84 €	2	341,68 €
Carte automate AO 4622	Clarke	175,72 €	2	351,44 €
Carte automate DI 9371	Clarke	59,28 €	2	118,56 €
Carte automate DO 9322	Clarke	70,83 €	2	141,66 €
Cartouche préchauffage	Clarke	274,82 €	1	274,82 €
Chemise S4	Clarke	297,55 €	3	892,65 €
Circlip axe piston S4	Clarke	0,36 €	8	2,88 €
Coussinet de bielle S4	Clarke	212,59 €	3	637,77 €
Culasse S4 neuve	Clarke	3 228,16 €	2	6 456,32 €
Filtre à huile S4-S6 rempl 245488	Clarke	611,62 €	4	2 446,48 €
Goujon de reglage culbuteur	Clarke	7,22 €	6	43,32 €
Goupille cylindrique rempl 288501 ajust rehausse	Clarke	0,36 €	9	3,24 €
Grain réglage culbuteur	Clarke	15,78 €	6	94,68 €
Joint canne teflon	Clarke	2,31 €	20	46,20 €
Joint cuivre thermocouple	Clarke	0,36 €	10	3,60 €
Joint d'huile sous culasse S4	Clarke	2,56 €	6	15,36 €
Joint ech sortie culasse	Clarke	17,56 €	20	351,20 €
Joint en cuivre thermocouple	Clarke	0,36 €	10	3,60 €
Joint sous réhausse S4-S6 rempl 348074	Clarke	15,08 €	3	45,24 €
Joint torique	Clarke	2,21 €	6	13,26 €
Joint torique	Clarke	13,51 €	3	40,53 €
Joint torique	Clarke	13,04 €	3	39,12 €
Joint torique	Clarke	61,67 €	3	185,01 €
Joint torique	Clarke	59,03 €	3	177,09 €
Joint torique	Clarke	2,03 €	6	12,18 €
Joint torique	Clarke	3,08 €	3	9,24 €
Joint torique	Clarke	12,07 €	20	241,40 €
Joint torique admission	Clarke	13,04 €	3	39,12 €
Joint torique chemise S4 (3 PAR CHEMISE)	Clarke	7,15 €	3	21,45 €
Joint torique d'admission	Clarke	5,33 €	20	106,60 €
Morris (Rampe connectique)	Clarke	495,79 €	8	3 966,32 €
Pick up arbre à cames S4	Clarke	198,75 €	1	198,75 €
Pick up magnétique vilebrequin	Clarke	116,45 €	2	232,90 €
Pion de centrage	Clarke	0,36 €	9	3,24 €
Thermocouple	Clarke	89,51 €	3	268,53 €
Turbo S4	Clarke	33 909,81 €	1	33 909,81 €
Vis bielle S2-S3-S4 M18 96	Clarke	10,36 €	6	62,16 €
CANNE D ALLUMAGE	Clarke	185,71 €	3	557,13 €
JOINT INTERCOULEUR	Clarke	68,18 €	1	68,18 €
JOINT PLAT	Clarke	1,99 €	10	19,90 €
ACIDE BATTERIE	clarke	2,35 €	68	159,80 €
VANNE VALPE PETITE	LRI	395,00 €	3	1 185,00 €
VANNE VALPE GRANDE	LRI	690,00 €	2	1 380,00 €
VANNE CIRCUIT EAU CHAUDE	LRI	74,70 €	4	298,80 €
SIGNAL CAN RAMPE B	Clarke	530,75 €	1	530,75 €
SIGNAL CAN RAMPE A (CABLE)	Clarke	530,75 €	1	530,75 €
CABLE PICK UP	Clarke	31,90 €	1	31,90 €
CABLE TECGET	Clarke	285,76 €	1	285,76 €
SEGMENT	Clarke	97,23 €	1	97,23 €
SEGMENT ETANCHEITE	Clarke	52,06 €	1	52,06 €
CALE BIELLE	Clarke	58,15 €	3	174,45 €
POCHE ANALYSE	VSA	18,92 €	1	18,92 €
Axe de piston S4	Clarke	93,24 €	3	279,72 €
Calorifuge rampe A	Clarke	476,71 €	1	476,71 €
Calorifuge rampe B	Clarke	600,30 €	1	600,30 €
Faisceau de cable rampe A	Clarke	296,03 €	1	296,03 €
Total Stock au 31.12.2020 - La Crau Energies Vertes :				115 781,42 €

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

4.1.3. Clients et comptes rattachés

Le poste Clients et comptes rattachés s'élève à 429 126 € et correspond aux recettes de vente d'énergies à EDF Obligation d'Achat non encaissées sur les mois de novembre (recettes chaleur) et de décembre 2020 (recettes électricité + chaleur) (cf. § 3.2. Détail sur la formation du chiffre d'affaires).

4.1.4. Autres créances

Le poste Autres créances s'élève à 189 722 € et correspond aux créances liées au compte-courant d'intégration fiscale pour 113 345 € et aux autres créances de TVA pour 76 377 €.

4.1.5. Provision pour risques et charges

Aucune variation du poste « provision pour risques et charges » n'est enregistrée sur l'exercice 2020 :

	01/01/2020	Dotation (+)	Reprise (-)	31/12/2020
Provision pour risques et charges (€)	0	0	0	0

Pour rappel, un changement de méthode de comptabilisation des provisions GER était intervenu en 2019. La nouvelle méthode désormais appliquée, intitulée « capitalisation de dépenses de maintenances majeures et d'overhaul à postériori », consiste à comptabiliser les coûts de maintenance GER en tant qu'immobilisations, dès lors que la prestation GER est réalisée. En conséquence, il n'y a plus lieu de constituer une réserve future de charge GER sous forme de provision au passif du bilan. La provision GER a été donc intégralement reprise au 31.12.2019 pour le montant de 1 157 249 €. Suite à cette reprise, le solde de provision GER au 01.01.2020 est remis à zéro. Aucune nouvelle dotation ou reprise de provision n'est passée en 2020.

4.1.6. Emprunts et dettes financières diverses

Le poste « Emprunts et dettes financières diverses » correspond d'une part au capital final restant dû au 31.12.2020 de l'emprunt corporate pour 2 873 805 € (cf. § 4.3. « Engagement à incidences financières »), et d'autre part au compte-courant avec Dalkia Biogaz (paiement des factures des maintenances annuelles, temps-homme, achat de charbon, élimination, etc.) à hauteur de 1 596 827 €.

4.1.7. Autres dettes

Le poste « Autres dettes » correspond notamment aux dividendes à payer suite à l'affectation du résultat 2019.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

4.2. Compte de résultat

La Crau Energies Vertes - Compte de Résultat en €				
		31/12/2020	**31/12/2019**	**Variation 2020-2019**
(1)	Vente d'électricité	2 450 642	2 288 022	162 620
	Vente de chaleur, yc Régularisation PEE	1 207 547	1 126 353	81 194
	Reprises de provisions GER	0	1 157 249	-1 157 249
	Autres produits	7 597	434	7 163
	Total Produits d'exploitation (1)	**3 665 786**	**4 572 058**	**-906 271**
(2)	Variation de stock	-33 921	42 773	-76 695
	Redevance Biogaz	182 000	194 922	-12 922
	Traitement charbon	195 998	149 036	46 962
	Electricité	68 628	68 965	-337
	Huile moteur	74 914	82 876	-7 962
	Maintenance conduite & moteur	561 130	693 172	-132 042
	Maintenance turbine - FPP	32 693	30 840	1 853
	Maintenance Autres	283 938	171 310	112 628
	Location	22 375	13 912	8 463
	Achats matériels, fournitures et équipements	79 911	25 804	54 107
	Assurances	78 880	92 648	-13 767
	Frais administratifs et honoraires divers	117 108	109 054	8 054
	Services bancaires	788	365	423
	Impôts et taxes	27 423	35 689	-8 266
	Dotations aux provisions GER	0	149 608	-149 608
	Total Charges d'exploitation (2)	**1 691 865**	**1 860 974**	**-169 109**
	Excédent brut d'exploitation (EBITDA) = (1) - (2)	**1 973 921**	**2 711 084**	**-737 163**
	% Ebitda / CA	*54%*	*59%*	
(3)	Dotations aux amortissements	684 111	672 120	11 992
	Résultat Opérationnel (EBIT) = (1) - (2) - (3)	**1 289 810**	**2 038 964**	**-749 154**
	% Ebit / CA	*35%*	*45%*	
(4)	Résultat financier	-127 316	-152 993	25 677
	Résultat exceptionnel	0	-318 673	318 673
	Impôts sur les sociétés	-325 498	-470 862	145 364
	Résultat net = (1) - (2) - (3) + (4)	**836 996**	**1 096 436**	**-259 440**
	% RN / CA	*23%*	*24%*	

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

Produits d'exploitation

Chiffre d'affaires lié à la vente d'énergie

Le chiffre d'affaires d'électricité et de chaleur total en 2020 s'élève à 3 658 189 € versus 3 414 374 € en 2019, soit une augmentation d'environ + 7% à mettre en lien avec la hausse de la production électrique (cf. § 1.2. Faits marquants de l'exercice 2020).

Reprises de provisions GER et autres produits

Le changement de méthode de comptabilisation des dépenses GER au cours de l'exercice 2019, tel que décrit dans le § 4.1.5. Provision pour risques et charges, a conduit à solder les provisions GER au bilan et en conséquence, à reprendre l'intégralité de ces provisions sous forme de produit d'exploitation au compte de résultat pour le montant de 1 157 249 € au 31.12.2019. Aucune nouvelle dotation ou reprise de provision n'est enregistrée sur l'année 2020.

Les autres produits correspondent aux remboursements d'assurance reçus en 2020.

Charges d'exploitation

Rémunération du biogaz

La rémunération du biogaz s'élève en 2020 à 182 000 €. Elle représente environ 5% du chiffre d'affaires annuel lié à la vente d'énergies.

Prétraitement du biogaz

La filtration du biogaz représente un coût de 195 998 €, soit une hausse d'environ 47 000 € par rapport à l'année dernière, à mettre en lien avec l'augmentation du volume annuel de biogaz valorisé (+ 8%) et du nombre de changements de cuves de charbon actif (+ 2 changements comptabilisés en 2020 versus 2019).

Coûts de maintenance (Moteurs, turbines et divers)

Les coûts de maintenance des turbines, moteurs et divers s'élèvent respectivement à 32 693 €, à 259 547 € et à 283 938 €, soit un coût total de 576 178 € en 2020 versus 635 439 € en 2019 ; ce qui représente une diminution d'environ 59 000 €. Elle s'explique principalement par la maintenance curative des moteurs en 2020 moins élevée qu'en 2019, où les moteurs avaient subi une panne majeure issue d'un problème de filtration de biogaz.

Electricité

Les consommations électriques en 2020 sont de 68 628 €, en ligne avec la

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

consommation d'électricité constatée en 2019 (- 0,5% par rapport à 2019).

Assurances

Le montant de la prime d'assurance de la police dommages-bris de machines s'élève à 78 880 € en 2020, en baisse de - 15% par rapport à 2019. Cette baisse est à mettre en lien avec les régularisations en 2019 concernant les années 2017 et 2018 pour environ 14 000 €.

A noter qu'un dossier de déclaration de sinistre a été ouvert avec l'assureur, suite à la panne des trois moteurs à fin 2019. Une expertise a été réalisée sur site par l'assureur en 2020. Le dossier assurantiel en vue de l'indemnisation du sinistre (perte d'exploitation et frais de réparation des moteurs) est actuellement en cours d'instruction par l'assureur.

Conduite et gestion administrative

Les coûts de conduite (englobant principalement la masse salariale) directement affectés à La Crau Energies Vertes s'élèvent à 301 583 €. Ceux-ci se composent de 3 techniciens à temps plein et un quart-temps d'encadrement. S'ajoute à ce montant, celui de la gestion administrative pour 3% du chiffre d'affaires annuel réalisé (hors reprises de provisions GER et autres produits), afin de couvrir l'ensemble des fonctions supports (facturation, comptabilité, direction générale, suivi commercial et opérationnel). Pour 2020, la charge de gestion administrative s'élève à 109 063 €.

Dotations aux amortissements des immobilisations

Les dotations aux amortissements 2020 s'élève à 684 111 €. La variation de ce poste par rapport à l'année dernière est due à l'amortissement complémentaire des immobilisations acquises sur la période (cf. § 3.4.1. Immobilisations), et à l'effet année pleine de l'amortissement des immobilisations acquises au cours de la période précédente.

Dotations aux provisions GER

Aucune dotation aux provisions GER n'est enregistrée dans les comptes au 31.12.2020, suite au changement de méthode de comptabilisation des provisions GER (cf. § 4.1.5. Provision pour risques et charges).

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 1 289 810 €.

Le résultat financier est de - 127 316 €.

Le résultat financier se compose des intérêts financiers pour le remboursement de la dette et du compte-courant vis-à-vis de Dalkia Biogaz (cf. § 4.3. Engagement à incidences financières).

Le résultat exceptionnel est de 0 €.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

Pour rappel, le résultat exceptionnel 2019 de - 318 673 € était constitué de la charge exceptionnelle, qui correspondait à la sortie de la valeur nette comptable (VNC) des éléments d'actifs remplacés dans le cadre de la maintenance GER de 40 000 heures des moteurs. Cette VNC s'obtenait par déduction de la valeur brute des éléments d'actifs sortis qui s'élevait à 485 048 €, de l'amortissement cumulé à la date de la maintenance GER pour le montant de 166 376 €.

Impôt sur les sociétés

Depuis le 1er janvier 2015, la société La Crau Energies Vertes est intégrée au périmètre d'intégration fiscale d'EDF.

L'impôt sur les sociétés pour l'année 2020 est estimé à 325 498 €.

Le résultat net de La Crau Energies Vertes s'élève pour l'exercice 2020 à 836 996 €.

Participation des salariés au capital

Au 31 décembre 2020, aucun salarié ne détient de participation au capital social.

L'ensemble de ces éléments sont détaillés plus largement dans les annexes 1 à 4.

4.3. Engagement à incidences financières

Echéancier de remboursement

Sur la base d'un capital emprunté de 6 423 799 €, remboursable en 38 annuités à un taux de 3,80%, l'échéancier 2020 est le suivant :

Date Échéance	Capital initial	Annuité	dont intérêts	dont remboursement	Capital final
31/03/2020	3 549 994,22	203 147,01	34 099,67	169 047,34	3 380 946,88
30/06/2020	3 380 946,88	201 523,21	32 475,87	169 047,34	3 211 899,54
30/09/2020	3 211 899,54	200 238,45	31 191,11	169 047,34	3 042 852,20
31/12/2020	3 042 852,20	198 596,82	29 549,48	169 047,34	2 873 804,86

4.4. Relations financières avec la Métropole d'Aix Marseille Provence

Redevance

Au terme de l'article 14 de la Convention du 24/01/2012, La Crau Energies Vertes doit payer annuellement à la Métropole d'Aix-Marseille Provence une redevance.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

Compte tenu des termes de l'article 3 de l'avenant n°1 de ladite Convention, le montant de cette redevance s'est élevé à 182 000 € en 2020. Il est composé uniquement de la redevance annuelle minimale garantie (redevance fixe) à hauteur de 182 000 €.

Le détail du calcul de la redevance versée à la Métropole d'Aix-Marseille Provence pour l'année 2020, hors révision du coefficient L, est présenté en Annexe 5.

5. Mesures d'amélioration proposées par le délégataire

Il n'y a pas d'amélioration prévue en 2021.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

ANNEXES GENERALES

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

LISTE DES ANNEXES

N° 1 LIASSE FISCALE 2020

N° 2 BALANCE GENERALE 2020

N° 3 PLAQUETTE DES ETATS FINANCIERS 2020

N° 4 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS 2020

N° 5 REDEVANCE 2020

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

la crau energies vertes

dalkia biogaz
GROUPE EDF

La Crau Energies Vertes

2020

Rapport annuel d'exploitation

Dalkia Biogaz – Direction des Opérations

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

Sommaire

Sommaire 17
1 Synthèse de l'année 2020 18
1.1 Données clés et principaux indicateurs 18
1.2 Exploitation de l'installation et performances 19
1.2.1 Valorisation du biogaz 19
1.2.2 Qualité du biogaz 19
1.2.3 Disponibilité de l'installation de valorisation 20
1.2.4 Production d'énergie 21
1.2.5 Prime à l'efficacité énergétique 22
1.2.6 Traitement du lixiviat 22
1.2.7 Volume de boues évacuées 22
1.2.8 Consommation des réactifs du traitement du biogaz 22
1.2.9 Consommations électriques 23
1.3 Opérations de maintenance et réglages de réseau 24
1.4 Journal des travaux et entretiens réalisés en 2020 25
1.5 Contrôles réglementaires en 2020 25
2 Perspectives pour 2021 26
3 Annexes 27
3.1 Annexe 1 : Attestation d'assurance de La Crau Energies Vertes 27
3.2 Annexe 2 : Bon de suivi de déchets 28

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

1 Synthèse de l'année 2020

L'installation de valorisation du biogaz La Crau Energies Vertes a été raccordée au réseau ENEDIS le 21 mars 2014. L'exploitation de l'installation a démarré le 1er juin 2014. L'année 2020 est donc la sixième année pleine en exploitation.

Données	2017	2018	2019	2020
Production d'électricité nette (MWh)	33.064	28.516	26.091	27.813
Production thermique (MWhth)	31.700	28.067	23.129	22.694
Volume valorisé (Nm³)	22.568.654	18.552.192	16.831.104	18.190.021
Taux moyen CH4 (%)	35%	41%	42%	39%
Disponibilité globale (%)	96%	93%	88%	91%
Temps d'arrêts (h)	318	637	1 030	806
Éfficacité énergétique - V (%)	85%	78%	74%	75%
Rendement global de l'installation (%)	82%	75%	70%	70%
Volume lixiviats traités (m³)	6821	3409	7091	6462
Quantité de boues évacuées (tonnes)	39,5	29,32	33,64	18,8
Consommation soutirage (MWh)	1111	908	926	846

1.1 Données clés et principaux indicateurs

Ces données concernent l'exploitation du site sur l'ensemble de l'année 2020 :

- Volume de biogaz valorisé : 18 190 021 Nm³
- Taux de CH_4 moyen : 39%
- Energie électrique nette : 27 813 $MWh_{élec}$ soit l'équivalent de 2 280 tonnes de CO_2 évitées et la consommation électrique de 11 962 habitants
- Energie thermique produite estimée : 22 694 MWh_{th} soit l'équivalent de la consommation annuelle en chaleur de 1 759 foyers.
- Volume de lixiviats traités : 6 462 m³
- Quantité de boues évacuées : 18,8 tonnes
- Consommation de l'installation : 846 $MWh_{élec}$ (soutirage) et 19 $MWh_{élec}$ (auto-consommation).
- Disponibilité de l'installation : 91% (arrêts ENEDIS inclus).
- Disponibilité moyenne de fonctionnement des modules Nucléos : 93%*
- Rendement de l'installation : 70%

*La disponibilité des modules Nucléos est estimée sur la base des temps de marche des ventilateurs.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

1.2 Exploitation de l'installation et performances

1.2.1 Valorisation du biogaz

Au total, en 2020, l'installation a valorisé près de 18 190 021 Nm³ de biogaz.
Le graphe suivant montre les quantités valorisées et torchées mensuellement :

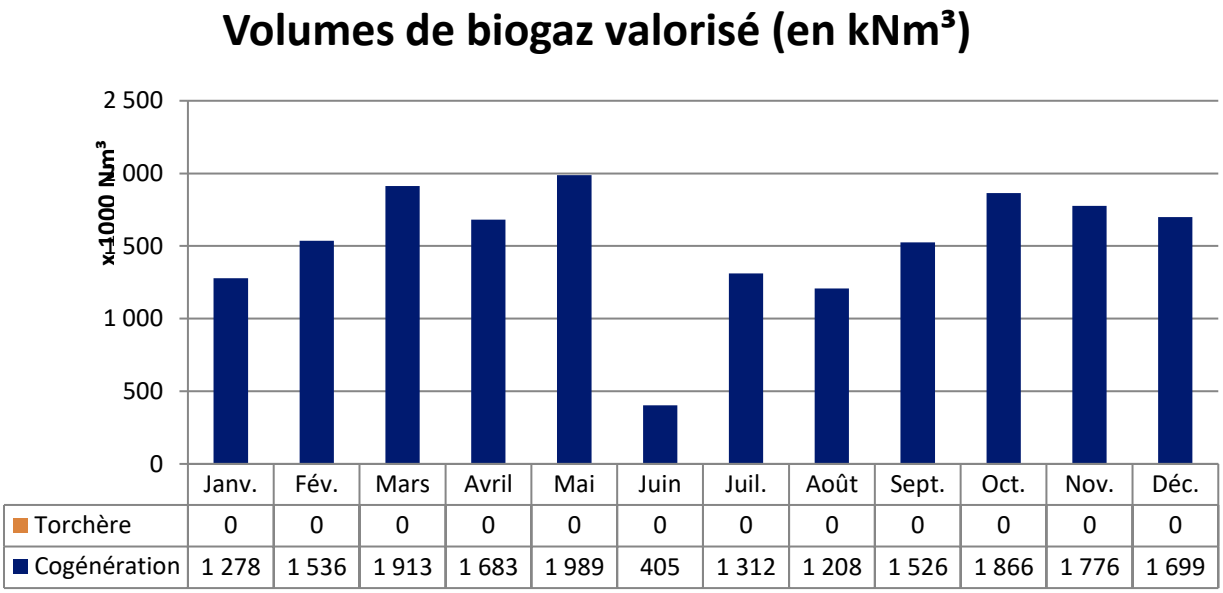

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Torchère	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cogénération	1 278	1 536	1 913	1 683	1 989	405	1 312	1 208	1 526	1 866	1 776	1 699

1.2.2 Qualité du biogaz

Le graphe suivant trace les évolutions des taux de CH_4 à partir des mesures continues de l'analyseur de biogaz en ligne.

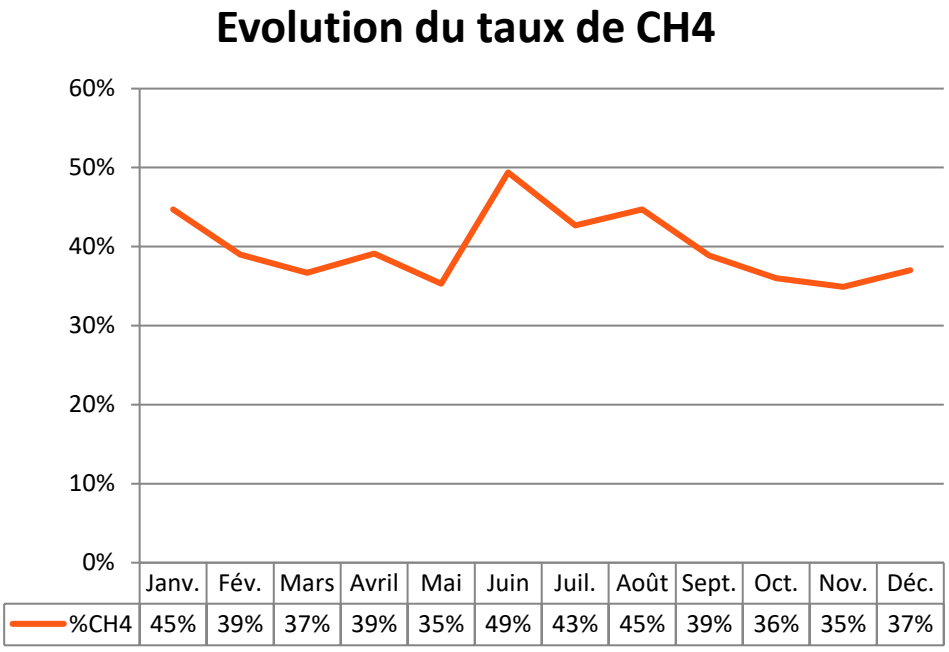

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
%CH4	45%	39%	37%	39%	35%	49%	43%	45%	39%	36%	35%	37%

Sur l'année 2020, le taux de CH_4 moyen s'élève à 39%. Ce qui correspond à une descente de 3 points par rapport à l'année 2019.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

1.2.3 Disponibilité de l'installation de valorisation

La production d'électricité de l'installation dépend de la disponibilité de celle-ci tout au long de l'année :

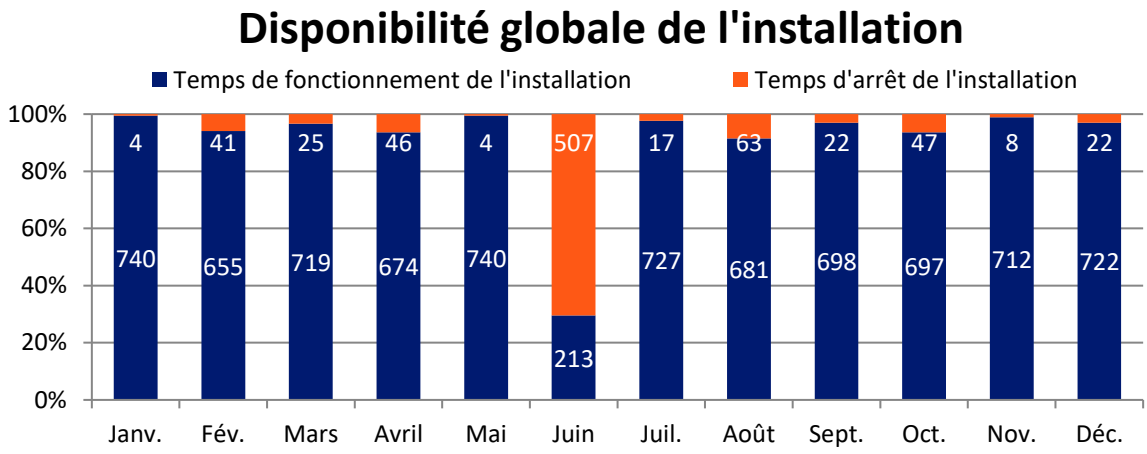

La disponibilité moyenne de l'installation a augmenté (90,8%) en 2020 malgré le long arrêt en juin.

Les principaux arrêts se sont déroulés durant le mois de juin dû aux pannes des trois moteurs suite à un relargage exceptionnel de siloxanes par la filtration du biogaz. Cet épisode fut un cas de force majeur représentant l'arrêt le plus long de l'installation en 2020 comme le montre le schéma suivant. Ces pannes des moteurs ont provoqué des maintenances de type 20 000 heures non planifiées pour redémarrer les trois moteurs.

Heures d'arrêt de fonctionnement	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	Sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	Total
Heures de fonctionnement	740	655	719	674	740	213	727	681	698	697	712	722	**7 978**
Heures d'arrêt	4	41	25	46	4	507	17	63	22	47	8	22	**806**
Causes des arrêts	Dont												**8 784**
1. Réseau Enedis / EDF	0	1	18	0	2	0	13	10	10	27	5	11	**96**
2. Défaut installation	3	39	1	42	2	0	0	53	8	13	1	14	**174**
3. Maintenance moteur	0	0	0	5	1	507	0	1	0	0	0	0	**514**
4. Maintenance installation	0	2	1	0	0	0	4	0	0	0	0	0	**6**
5. Réseau de biogaz	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**6**
6. Force majeure / climatique	0	0	0	0	0	0	0	0	4	3	0	0	**7**

La répartition des origines des arrêts est la suivante (en heures d'arrêt et pourcentage) :

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

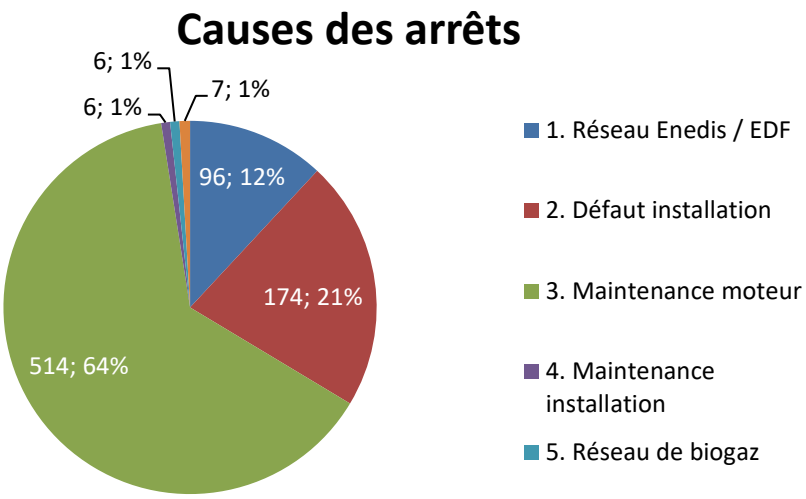

1.2.4 Production d'énergie

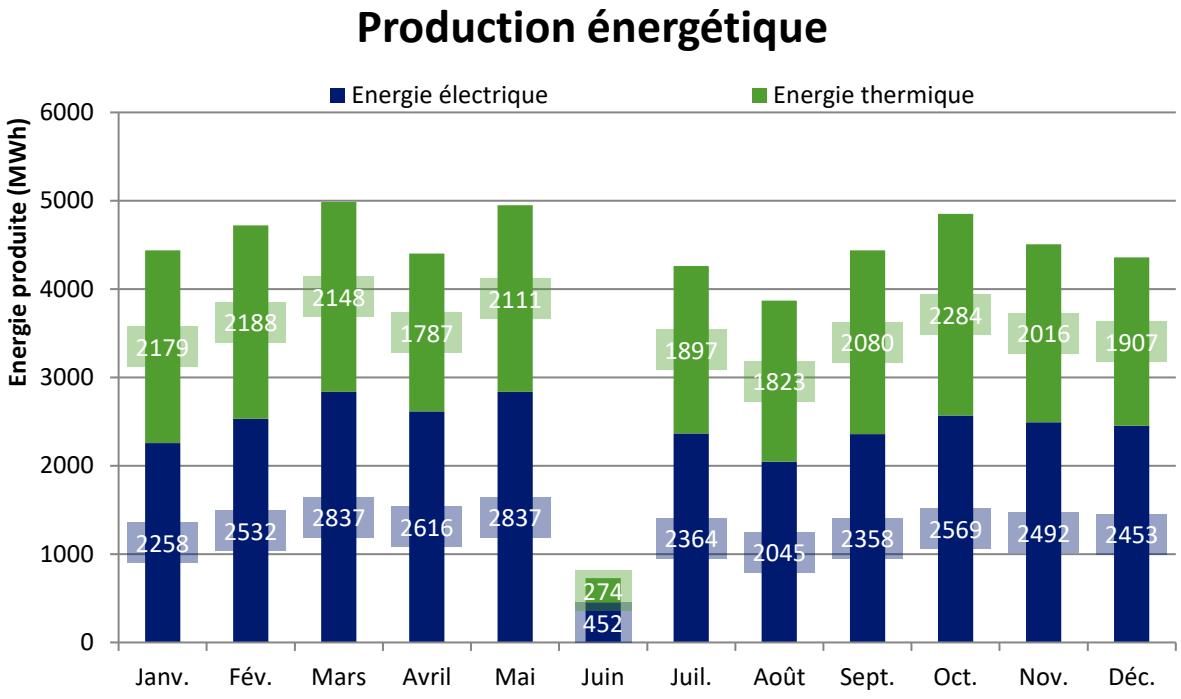

En 2020, **27 813 MWh$_{élec}$** nets ont été injectés sur le réseau Enedis. En revanche, **28 106 MWh$_{élec}$** bruts ont été produits par les 3 moteurs fonctionnant à pleine charge.

Le rendement global des moteurs sur la période d'exploitation est de 40%.

$$\eta_{électrique\ net} = \frac{Energie\ électrique\ produite\ brute}{Volume\ valorisé\ CH4 \times 9{,}92\ kWh/m^3 CH_4} = \frac{28\ 106\ 000}{7\ 047\ 146 \times 9{,}92} = 40{,}2\%$$

D'autre part, **22 694 MWh$_{th}$** ont été valorisés dans les 12 modules Nucléos et ont permis d'évaporer près de **6 462 m^3** de lixiviats. Par rapport à 2019, la diminution du volume de lixiviats traités s'explique par la baisse d'énergie thermique valorisée au profit de l'augmentation d'énergie électrique injectée sur le réseau Enedis.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

La baisse de production, lors de mois de juin, s'explique principalement par les pannes de moteurs suite au relargage de siloxanes dans ceux-ci et les maintenances faites suite à ces problèmes.

1.2.5 Prime à l'efficacité énergétique

Le montant de la prime à l'efficacité énergétique se calcule en fonction du coefficient V suivant. Ce coefficient V est calculé pour la saison contractuelle de la plateforme (du novembre 2019 à novembre 2020) :

$$V = \frac{E_{élec} + E_{th}}{E_{Primaire} \times 0{,}97} = \frac{29\,956\,309 + 20\,893\,933}{63\,896\,277 \times 0{,}97} = 82{,}04\%$$

La régularisation annuelle a eu lieu le 1er novembre 2020.

L'objectif pour obtenir la prime maximale du V est fixé pour ce contrat à 70%. L'efficacité énergétique maximale de l'installation est donc atteinte.

1.2.6 Traitement du lixiviat

Sur toute l'année 2020, **6 462 m³** de lixiviats ont été traités par les modules Nucléos.

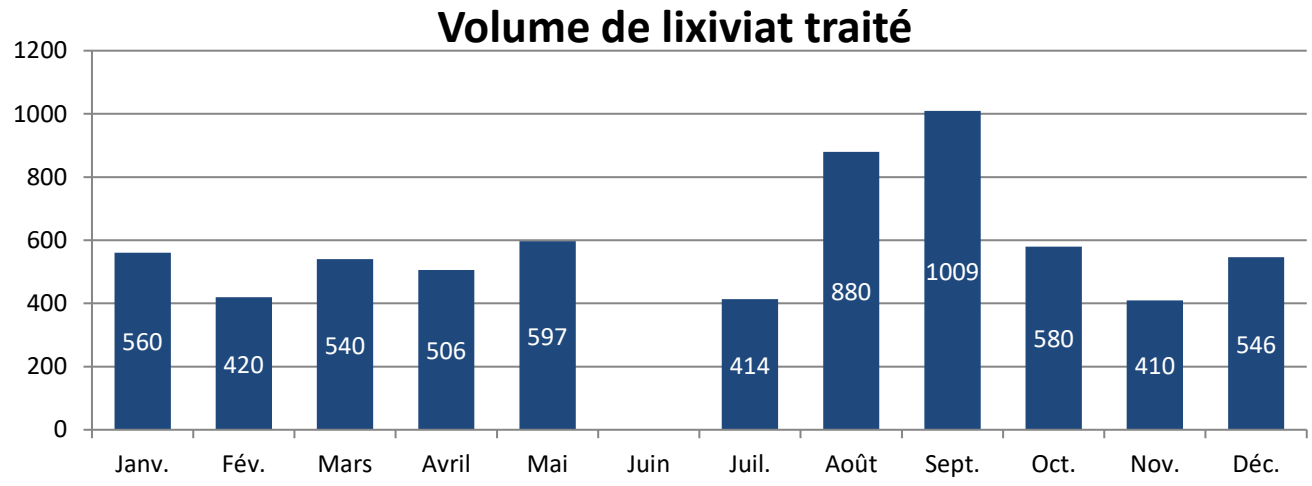

L'absence du traitement de lixiviats en juin est liée à l'arrêt exceptionnel de la plateforme de valorisation.

L'objectif fixé à la fin de l'année 2019 pour l'année 2020 n'a pas été atteint (7 000 m³).

1.2.7 Volume de boues évacuées

Lors de l'année 2020, 18,8 tonnes de boues ont été évacuées par les curages de cuvons à lots et les nettoyages des modules Nucléos. Voir Annexe 2.

1.2.8 Consommation des réactifs du traitement du biogaz

Dix cuves de charbon actif ont été remplacées en 2020 aux dates suivantes (5 dans la ligne A et 5 dans la ligne B) :

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

- Ligne A :
  - Le 03/03/2020 / Le 09/06/2020 / Le 25/08/2020 / Le 29/10/2020 / Le 22/12/2020
- Ligne B :
  - Le 04/03/2020 / Le 09/06/2020 / Le 25/08/2020 / Le 20/10/2020 / Le 22/12/2020

1.2.9 Consommations électriques

D'après les relevés et les factures ENEDIS, l'installation a consommé **846 MWh$_{élec}$** en Tarif Vert Soutirage (la quasi-totalité des équipements électriques).

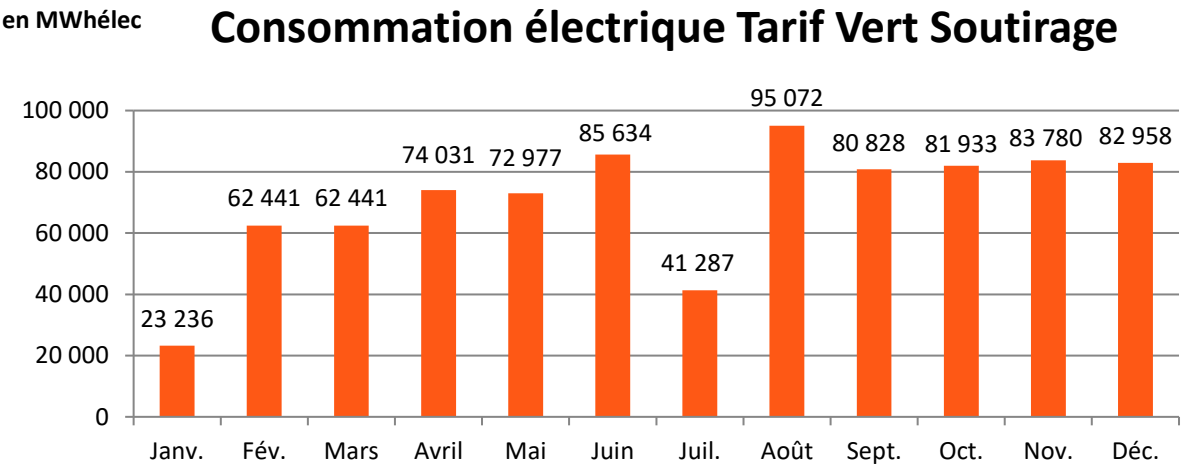

D'autre part, un peu plus de **19 MWh$_{élec}$** du Tarif Vert Production ont été consommés pour les redémarrages de l'installation lorsque l'installation était à l'arrêt. La consommation mensuelle est plus importante sur les mois comptant beaucoup d'arrêts.

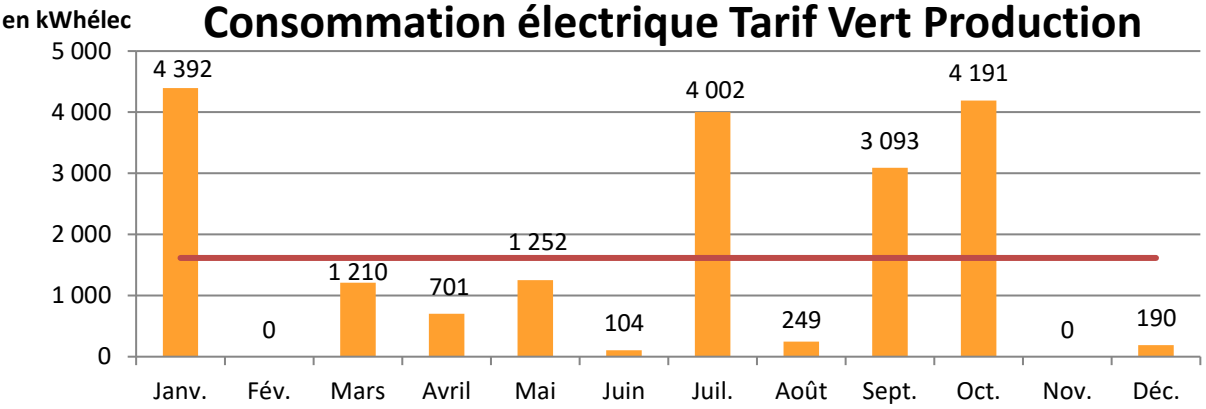

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

1.3 Opérations de maintenance et réglages de réseau

Date	Maintenances et réglages réseau	Type
6 Janvier 2020	Travaux curatifs sur le réseau de biogaz	Réseau Biogaz
7 Janvier 2020	Vérifications trappes désenfumage par Desautel	Maintenance
22 Janvier 2020	Visite préventive analyseur biogaz Kelma par Sécauto	Maintenance
5 Février 2020	Mise en service du DEIE	Maintenance
Février 2020	Travaux sur réseau de biogaz	Maintenance
3 Mars 2020	Remplacement de la cuve à la Ligne A	Maintenance
4 Mars 2020	Remplacement de la cuve à la Ligne B	Maintenance
20 Mars 2020	Remplacement ventilo module 8A Nucleos	Maintenance
23 Mars 2020	Remplacement switch armoire commande	Maintenance
31 Mars 2020	Remplacement Vanne VM735 Cuvon A Lot sortie Pompe B Lixiviats	Traitement des lixiviats
8 Avril 2020	Envoie du circulateur en atelier pour révision et remplacement du même.	Traitement des lixiviats
21 Avril 2020	Pose fibre optique (INEO)	Maintenance
23 Avril 2020	VP thermographie et électrique (SOCOTEC)	Vérifications
24 Avril 2020	VP Palans (SOCOTEC)	Vérifications
28 Avril 2020	Pose sécheur d'air compresseur ligne de commande électrovannes d'ouverture alimentation Nucléos	Maintenance
4 Mai 2020	Réhausse compresseur commandes EV nucléos	Maintenance
12 Mai 2020	Remplacement éclairage plateforme basse	Maintenance
26 Mai 2020	Remplacement moteur ventilateur Nucléos module 9A	Traitement des lixiviats
27 Mai 2020	Intervention INEO pour remplacement câbles alimentation armoire nucléos	Maintenance
29 Mai 2020	Remise en service de la pompe lagune	Traitement des lixiviats
11 Aout 2020	Nettoyage échangeur gaz/eau. Colmatage important des échangeur à tubes	Maintenance
17 Aout 2020	Remplacement onduleur armoire supervision	Maintenance
20 Aout 2020	Pompage et curage fosse à jus et cuvon de stockage lixiviats. Curage gravitaires modules Nucléos retour lixiviats par société TEP	Traitement des lixiviats
21 Aout 2020	Nettoyage pot à condensats sorties échangeurs et nettoyage capteurs de niveaux	Maintenance
25 Aout 2020	Remplacement cuve filtration	Maintenance
1 Septembre 2020	Nettoyage échangeurs gaz	Maintenance
8 Septembre 2020	Nettoyage et contrôle vanne de condensats (VE810)	Maintenance
10 Novembre 2020	Modification évacuation gravitaire ligne nucléos	Traitement des lixiviats
24 Novembre 2020	Réparation soudure sur ligne aspiration nucléos	Traitement des lixiviats
Hebdomadaire	Réglage du réseau	Maintenance
30 décembre 2020	Vérification périodique centrale incendie	Vérifications
Hebdomadaire	Réglage réseau et maintenance sur module nucleos	Traitement des lixiviats

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

1.4 Journal des travaux et entretiens réalisés en 2020

Date	Maintenances et réglages réseau	Type
6 Janvier 2020	Maintenance 40kh du GM1	Moteur
11 Février 2020	Analyse de rejets GM2	Moteur
12 Février 2020	Analyse de rejets GM2	Moteur
9 Mars 2020	Analyses rejets GM1	Moteur
10 Mars 2020	Analyses rejets GM1 et GM3	Moteur
8 Avril 2020	Echangeur fumées GM1 hors service. Remplacement	Moteur
15 Mai 2020	Calorifugeage échangeur fumées GM1 et reprise calorifuges partiels sur échangeur moteurs 2 et 3	Moteur
4 Aout 2020	Remplacement boitiers safi sur cylindrées 17/18 - 19/20 sur GM2	Moteur
12 Aout 2020	Intervention Clarke Energy pour modification des seuils températures paliers alternateurs moteurs	Moteur
8 Septembre 2020	Remplacement cartes automatisme (relais pickup SAFI) sans armoire compartiment moteur Jenbacher	Moteur
15 Septembre 2020	Remplacement culasse cylindrée 11 (GM2)	Moteur
23 Septembre 2020	Mise en service analyseur de siloxanes Chemlys	Moteur
30 Septembre 2020	Reprise soudures faisceaux échangeur fumées sur GM3	Moteur
9 Novembre 2020	Maintenance GM3 type 2000h	Moteur
23 Novembre 2020	Remplacement culasse n° 20 sur moteur 1	Moteur
7 décembre 2020	Maintenance type 2000 heures sur moteur	Moteur

1.5 Contrôles réglementaires en 2020

Le tableau suivant détaille les contrôles effectués sur l'installation en 2020 :

Domaine	Vérification	Etat / Date de vérification	Intervenant	Rapport reçu	Conforme	Observations
SÉCURITÉ	Thermographie	23/04/2020	SOCOTEC	Oui	Non*	[*] Non-conformité levée
ENVIRONNEMENT	Analyse Rejets Moteur	11/02/2020	SOCOTEC	Oui	Oui	
SÉCURITÉ	Vérification Périodique Electrique	23/04/2020	SOCOTEC	Oui	Non*	6 Non-conformités en cours de traitement
ENVIRONNEMENT	Analyse biogaz	08/01/2020	SGS	Oui	-	
SÉCURITÉ	Vérification Périodique palans	29/09/2020	SOCOTEC	Oui	Oui	
SÉCURITÉ	Extincteurs & RIA	15/12/2020	SICLI	Oui	Oui	VP annuelle
ENVIRONNEMENT	Analyse Rejets Torchère	NON RÉALISÉ	NA	NA	NA	Fonctionnement torchère <1000h
SÉCURITÉ	Centrale détection Gaz	14/10/2020	ADS	Non	-	
SÉCURITÉ	Centrale détection Incendie	18/12/2020	CHUBB	Oui	Oui	
SÉCURITÉ	Trappes désenfumage	16/11/2020	SICLI	Oui	Oui	
HYGIENE	Dératisation		-	NA	NA	Trimestrielle
SÉCURITÉ	Détection Gaz surpresseur & compresseur	14/10/2020	ADS	Oui	-	
SÉCURITÉ	Vérification Périodique Foudre	19/06/2020	SOCOTEC	Non		

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

L'ensemble des Non-Conformités ont été levées par le personnel de La Crau Energies Vertes.

2 Perspectives pour 2021

L'objectif principal pour La Crau Energies Vertes pour l'année 2021 est de respecter la politique sécurité et environnement ainsi que l'ambition ZERO Accident.

Concernant l'aspect opérationnel, La Crau Energies Vertes visera une **production annuelle de 28 GWh**.

La Crau Energies Vertes visera un volume de 6 000 m^3 de lixiviats traités en 2021.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

3 Annexes

3.1 Annexe 1 : Attestation d'assurance de La Crau Energies Vertes

Allianz

Attestation d'assurance
de responsabilité civile
Police n° 086 932 480

La Société Allianz IARD certifie que :

EDF SA
22/30 Avenue de Wagram
75382 PARIS Cedex 08

A souscrit pour le compte de sa filiale :

LACRAU ENERGIES VERTES
Tour Franklin - La Défense 8
92042 Paris La Défense Cedex
France

le contrat n° 086 932 480 garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de ses activités couvertes au contrat.

MONTANT DES GARANTIES

Responsabilité civile Exploitation /Après Livraison /Réception/Professionnelle (limites combinées)	
Tous dommages confondus : corporels, matériels, immatériels consécutifs ou non	1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance

Il est précisé que les montants de garanties indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat. Les montants de garanties ainsi accordés, par sinistre ou par sinistre et par année d'assurance, constituent l'engagement maximum de l'assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré.

La présente attestation est valable pour la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021 inclus sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation des polices en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par les contrats.

La présente attestation, qui ne peut engager l'assureur au-delà des termes et limites des contrats auxquels elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ceux-ci ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'auprès d'assureurs agréés dans la nation considérée.

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la compagnie est réputée non écrite.

Fait à Puteaux, le 18/06/2020

Pour la compagnie,

Allianz IARD
Entreprise régie par le Code des Assurances
Société anonyme au capital de 991.967.200 euros
Siège social : 1, cours Michelet – CS 30051
92076 Paris la Défense cedex
542 110 291 RCS Nanterre

Allianz IARD – Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 991.967.200 euros -
Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense- 542 110 291 RCS Nanterre - TVA : FR76 542 110 291

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

3.2 Annexe 2 : Bon de suivi de déchets

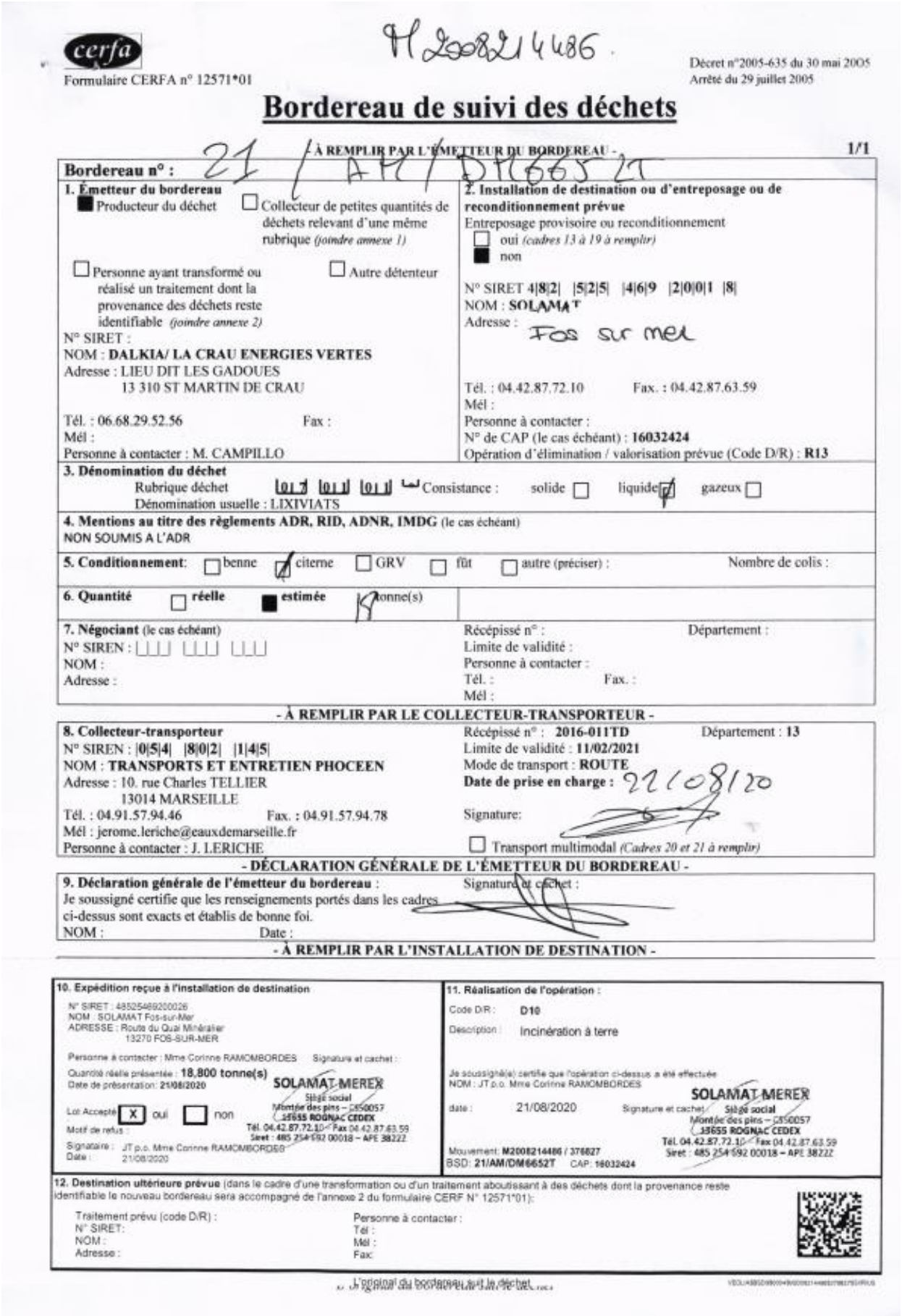

cerfa
Formulaire CERFA n° 12571*01

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU - 1/1

Bordereau n° : 21 / APC/DM6652T

1. Émetteur du bordereau
■ Producteur du déchet ☐ Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique *(joindre annexe 1)*
☐ Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable *(joindre annexe 2)* ☐ Autre détenteur
N° SIRET :
NOM : **DALKIA/ LA CRAU ENERGIES VERTES**
Adresse : LIEU DIT LES GADOUES
13 310 ST MARTIN DE CRAU
Tél. : 06.68.29.52.56 Fax :
Mél :
Personne à contacter : M. CAMPILLO

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue
Entreposage provisoire ou reconditionnement
☐ oui *(cadres 13 à 19 à remplir)*
■ non
N° SIRET 4|8|2| |5|2|5| |4|6|9 |2|0|0|1 |8|
NOM : SOLAMAT
Adresse : Fos sur mer
Tél. : 04.42.87.72.10 Fax. : 04.42.87.63.59
Mél :
Personne à contacter :
N° de CAP (le cas échéant) : **16032424**
Opération d'élimination / valorisation prévue (Code D/R) : **R13**

3. Dénomination du déchet
Rubrique déchet |0|1|7| |0|1|1| |0|1|9| Consistance : solide ☐ liquide ☑ gazeux ☐
Dénomination usuelle : LIXIVIATS

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)
NON SOUMIS A L'ADR

5. Conditionnement: ☐ benne ☑ citerne ☐ GRV ☐ fût ☐ autre (préciser) : Nombre de colis :

6. Quantité ☐ **réelle** ■ **estimée** 18 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)
N° SIREN : | | | | | | | | | |
NOM :
Adresse :
Récépissé n° : Département :
Limite de validité :
Personne à contacter :
Tél. : Fax. :
Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur
N° SIREN : |0|5|4| |8|0|2| |1|4|5|
NOM : **TRANSPORTS ET ENTRETIEN PHOCEEN**
Adresse : 10. rue Charles TELLIER
13014 MARSEILLE
Tél. : 04.91.57.94.46 Fax. : 04.91.57.94.78
Mél : jerome.leriche@eauxdemarseille.fr
Personne à contacter : J. LERICHE
Récépissé n° : **2016-011TD** Département : **13**
Limite de validité : **11/02/2021**
Mode de transport : **ROUTE**
Date de prise en charge : 21/08/20
Signature:
☐ Transport multimodal *(Cadres 20 et 21 à remplir)*

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
NOM : Date :
Signature et cachet :

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination
N° SIRET : 48525469200026
NOM : SOLAMAT Fos-sur-Mer
ADRESSE : Route du Quai Minéralier
13270 FOS-SUR-MER
Personne à contacter : Mme Corinne RAMOMBORDES Signature et cachet :
Quantité réelle présentée : **18,800 tonne(s)**
Date de présentation : **21/08/2020**
SOLAMAT MEREX
Siège social
Montée des pins – 13650057
13655 ROGNAC CEDEX
Tél. 04.42.87.72.10 Fax 04.42.87.63.59
Siret : 485 254 592 00018 – APE 38222
Lot Accepté [X] oui ☐ non
Motif de refus :
Signataire : JT p.o. Mme Corinne RAMOMBORDES
Date : 21/08/2020

11. Réalisation de l'opération :
Code D/R : **D10**
Description : Incinération à terre
Je soussigné(e) certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
NOM : JT p.o. Mme Corinne RAMOMBORDES
date : 21/08/2020 Signature et cachet :
SOLAMAT MEREX
Siège social
Montée des pins – 13650057
13655 ROGNAC CEDEX
Tél. 04.42.87.72.10 Fax 04.42.87.63.59
Siret : 485 254 592 00018 – APE 38222
Mouvement : **M2008214486 / 376827**
BSD : **21/AM/DM6652T** CAP : **16032424**

12. Destination ultérieure prévue (dans le cadre d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERF N° 12571*01):
Traitement prévu (code D/R) :
N° SIRET:
NOM :
Adresse :
Personne à contacter :
Tél :
Mél :
Fax

L'original du bordereau suit le déchet

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022